

CADRE D'AMÉNAGEMENT MÉTROPOLITAIN

Orientations relatives à l'économie et au transport

- Renforcement des pôles économiques afin de maintenir la compétitivité de la métropole sur le plan international
 - Mettre en réseau les pôles économiques majeurs avec les pôles d'activité secondaires existants (orientation 5)
 - Renforcer la position concurrentielle de Montréal par l'utilisation optimale du réseau stratégique de transport pour les marchandises (orientation 6)